

# Suivi des MAET Alpage de Lèche

## Présentation et localisation de l'alpage

L'alpage de Lèche bénéficie de MAET qui portent sur deux types de milieu : des pelouses et des anciens près de fauche. Les objectifs respectifs sont la protection des zones de nichée de Tétrás-lyre sensibles au passage du troupeau et la consommation correcte de la végétation grossière pour favoriser la diversité de la flore. Ainsi, le Cerpam a préconisé un report de pâturage dans le premier cas et un gardiennage serré dans le second. Consécutivement à l'instauration de MAET, la bergère doit adapter ses pratiques au plan de gestion. La contrainte majeure est celle liée au report de pâturage car l'enjeu tétras-lyre va à l'encontre d'une utilisation optimale des ressources pastorales. Afin d'évaluer l'efficacité des deux mesures citées, deux stations sont suivies : une station concernée par le gardiennage serré, une autre par le report de pâturage



## Station 1

### Présentation de la station

La première station suivie se situe sur le replat du secteur 2, vers les rochers de la Beaume. L'altitude moyenne est de 1650 mètres. En 2008 et 2009, conformément au cahier des charges, il s'y est pratiqué un gardiennage serré. Cependant, depuis août 2009, un parc de fin d'après-midi a été installé dans le cadre d'une expérimentation pastorale. Ainsi, l'analyse des résultats floristiques dans cinq ans mesurera l'effet non plus du gardiennage serré mais celui du parc de fin d'après-midi.

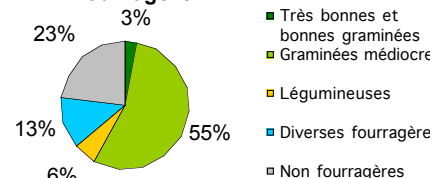


Ligne de lecture station 1

### Résultats

L'inventaire botanique réalisé en 2009 fait état de 51 espèces sur 25 m<sup>2</sup>. Le recouvrement de la végétation atteint 100 %. Quant au recouvrement sous le couvert végétal, il est composé à 87 % de litière et 13 % de litière de fétuque paniculée. En terme de phytovolume, il est composé à 55 % par les graminées médiocres (principalement fétuque ovine et fétuque paniculée), à 23 % par les non fourragères (nard raide essentiellement) et à 13 % par les diverses fourragères (luzule en forme de crosse et fenouil des Alpes). Les légumineuses et très bonnes graminées ne représentent respectivement que 6 et 3 % du phytovolume. Enfin, la valeur pastorale est de 29.

Phytovolume par catégorie  
fourragère



### Commentaires

Avec la mise en place d'un parc de fin d'après-midi, il est probable que les pourcentages relatifs de nard raide et de fétuque paniculée diminuent au profit de très bonnes graminées fourragères comme la fétuque rouge ou l'agrostide commune. Cette évolution traduirait la réussite de la MAET. En effet, contraint de consommer des espèces peu appétentes, le troupeau devrait permettre une diminution de la végétation grossière et par la-même une augmentation de la diversité floristique.

## Station 2

### Présentation de la station

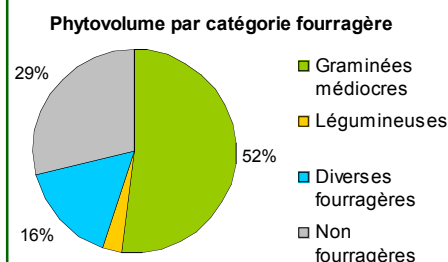
La deuxième station suivie est localisée sur le secteur 3 à une altitude d'environ 1680 mètres. Il s'agit d'une pelouse dont la pente est faible, entourée de bosquets de pins et de hêtres. D'autres arbres sont isolés et servent de repères. Nous notons un fort abroustissement par les cervidés sur les petits feuillus. D'après le plan de gestion du diagnostic MAE, le report de pâturage doit normalement s'effectuer en septembre afin de ne pas perturber les nichées de Tétrasyre.



Ligne de lecture station 2

### Résultats

49 espèces végétales ont été relevées sur 25 m<sup>2</sup>. Sur cette zone, la principale information à retenir de la saison 2009 est le recouvrement des espèces ligneuses et sous-ligneuses qui est respectivement de 32 et 11 %. Ces pourcentages sont les plus élevés de tous nos alpages suivis (d'où l'aptitude du secteur à accueillir des tétasyres). Pour autant, le milieu ne paraît pas embroussaillé car les individus sont bas et noyés dans la Fétuque paniculée. Sous le couvert végétal, le pourcentage de litière de cette dernière représente 38 % des contacts aiguille-sol (valeur maximale de notre échantillon) ce qui reflète là un pâturage tardif. Un autre chiffre à relever, lui-aussi record, est celui du taux de chaméphytes : 22 %. Cette valeur élevée est due à l'importance des contacts de l'aiguille avec la myrtille et l'Airelle bleutée, deux espèces vivaces de faible hauteur. D'un point de vue fourrager, les bonnes graminées et les légumineuses sont en très faible proportion, voire absentes. Pour finir, la valeur pastorale est de 24.



### Commentaires

La mise en place d'un report de pâturage met en évidence l'antagonisme suivant : un pâturage tardif pour protéger les nichées de Tétrasyre ne risque-t-il pas de se faire au détriment de la qualité fourragère et de la diversité floristique ? La réponse est très probablement positive, d'autant plus que d'après nos relevés, l'espèce dominante est la fétuque paniculée. Cette dernière devient très peu appétente dès le début du mois juillet et sa colonisation par de puissantes touffes engendre inéluctablement une diminution de la biodiversité (Jouglet, 1999).

Quoi qu'il en soit, ces préoccupations pastorales ne sont pas prioritaires sur ce secteur où l'objectif est explicitement la protection d'un oiseau emblématique. En effet, à court terme, l'espèce est sensible au pâturage précoce car le passage d'un troupeau au moment de la nidification peut déranger la couvée ou priver les jeunes de nourriture. Dans une optique de protection, nous devons donc raisonner en terme d'habitat favorable au Tétrasyre et non en terme de qualité fourragère. En l'occurrence, les pelouses à fétuque paniculée constituent d'excellentes zones de nidification. Leur potentiel est d'autant plus élevé que les queyrellins sont denses et hauts.

Théoriquement, la présence d'une sous-strate à aires bleutées et myrtilles nous indique que le milieu pourrait, à long terme, évoluer vers une lande d'autant plus si le pâturage se fait en septembre. Cette évolution naturelle n'est cependant pas certaine car le secteur a toujours été pâturé en août sans que les ligneux bas deviennent dominants.

Concernant la MAET en elle-même, reporter le pâturage au mois de septembre peut paraître excessif. Il ne s'agit pas non plus de provoquer un développement excessif des ligneux bas ou de la fétuque paniculée car la fermeture des milieux menace les populations de tétasyres. Dans de récents travaux, le PNE préconise d'alterner un pâturage tardif pendant cinq ans avec un pâturage précoce les cinq années suivantes pour ne pas tendre vers la fermeture du milieu. Cette logique doit s'appliquer sur différentes zones d'un alpage donné afin de créer des mosaïques de milieux tantôt favorables à la reproduction des Tétrasyres, tantôt au pâturage. Pour terminer, les préconisations se doivent de concilier les différents usages. Un report à la mi-août serait déjà satisfaisant.